

**AUTORISATION D'ACCOMPAGNEMENT EN TRANSPORT PAR UN ENTRAÎNEUR
OU UN BÉNÉVOLE DU CLUB**

Nous soussignés, Monsieur et Madame

Demeurant :

Autorisons les entraîneurs ou bénévoles désignés par le club à véhiculer notre enfant pour se rendre sur un lieu d'hébergement ou un lieu d'entraînement ou de championnat.
Ceci est valable pour tout véhicule à moteur (voiture, minibus, voiturette de golf, etc.)

Signature des Parents :